

Tanzanie : partenariats «intelligents»

Basil P. Mramba, Ministre des finances de la Tanzanie

CES DIX dernières années, la Tanzanie a réalisé des progrès louables dans sa marche vers le développement économique et le rétablissement de la stabilité macroéconomique après l'état de crise qui a régné au début des années 90. Le taux de croissance réel annuel s'est établi à 5 % en moyenne pour la période 1995–2003 et à 6 % entre 2002 et 2004, bien au-dessus de la moyenne de moins de 2 % affichée au cours de la décennie précédente. L'inflation a été faible et stable : elle s'élève en moyenne à 4 % depuis 2000, niveau bien inférieur au taux de plus de 30 % enregistré au milieu des années 90. Les réserves de change officielles ont atteint un niveau représentant plus de 8 mois d'importations de biens et de services, contre 2 mois au début des années 90.

Cela dit, près de 36 % de sa population vivant au-dessous du seuil de pauvreté national, la Tanzanie a encore un long chemin à parcourir pour réaliser les OMD. Elle devra continuer à enregistrer une croissance élevée ainsi qu'une faible inflation tout en maintenant le rythme des réformes structurelles pendant de nombreuses années. L'aide jouera un rôle essentiel à cet égard aux côtés de la mobilisation des ressources intérieures et du renforcement des capacités. Elle finance aujourd'hui plus de 40 % des dépenses budgétaires, contre 20 % il y a dix ans. Les apports d'aide à la Tanzanie étant censés atteindre 12 % du PIB en 2005/06, contre environ 9 % en 2003/04, il est indispensable que ces flux restent prévisibles et ne fluctuent pas trop.

Conditions à une aide efficace

Le cas de la Tanzanie a montré que, pour qu'un pays puisse absorber et utiliser l'aide de manière efficace, un minimum de conditions doit être réuni : une vision du développement clairement définie par le pays qui puisse servir de point d'ancrage à l'action des donateurs, associée à une stratégie à moyen terme propre à en faire une réalité, à une forte volonté politique du gouvernement et à l'internalisation du processus de développement, ainsi qu'à des réformes durables, notamment de la prestation de l'aide. Sont tout aussi décisifs des systèmes solides de dépenses publiques et de gestion financière, des rapports de confiance entre les autorités et les partenaires au développement étrangers, et la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance.

Depuis le milieu des années 90, la Tanzanie a pris en main la conception et la gestion du processus de développement. Elle a clairement défini sa vision du développement, qui a abouti, à l'issue d'un vaste processus participatif, à une stratégie nationale de réduction de la pauvreté en 2000; celle-ci a été suivie en 2004 d'une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté connue sous le sigle kiswahili de MKUKUTA. Cette stratégie de deuxième génération privilégie trois axes d'intervention : crois-

sance et réduction de la pauvreté, amélioration du niveau de vie et du bien-être social, et bonne gouvernance et responsabilisation. Nous entendons réaliser ces objectifs en accélérant le développement rural et agricole, en stimulant la croissance du secteur privé et la diversification des exportations, en encourageant la participation de la société civile et en renforçant l'internalisation et le leadership, ainsi qu'en favorisant un partenariat «intelligent» entre la Tanzanie et les donateurs.

Le gouvernement a en outre renforcé l'obligation de rendre compte en améliorant les systèmes publics de gestion financière et la procédure budgétaire nationale, ce qui a permis aux bailleurs de fonds de s'en remettre de plus en plus aux systèmes et processus publics pour la prestation de l'aide.

Pour appuyer sa stratégie de développement, la Tanzanie a appliqué tout un éventail de mesures macroéconomiques qui ont permis de simplifier le régime fiscal et de relever l'efficacité de l'administration fiscale — ce qui s'est traduit par une hausse tangible des recettes — et de transformer un secteur financier criblé de problèmes en un système solide et moderne. Le gouvernement a aussi pris des dispositions pour créer un environnement propice au développement du secteur privé — notamment à l'investissement direct étranger; c'est ainsi qu'il a restructuré et privatisé les entreprises publiques et amélioré le cadre juridique et réglementaire.

De ce fait, les partenaires au développement se sont montrés plus enclins à mieux coordonner et harmoniser leur aide et à l'aligner sur les priorités nationales et les systèmes et procédures publics. Ils ont aussi été plus disposés à l'orienter vers le soutien budgétaire général, ce qui a permis d'accroître substantiellement la prévisibilité des flux d'aide, les engagements financiers étant décidés avant l'année au cours de laquelle les décaissements doivent intervenir. Les décaissements au titre de l'aide sont désormais plus intégrés au processus budgétaire national.

Risquons-nous de devenir trop tributaires de l'aide? C'est une possibilité qui n'est pas à écarter lorsque l'aide n'est pas utilisée à bon escient pour réaliser les objectifs de développement et de renforcement des capacités qui favorisent l'autonomie à long terme, et lorsqu'elle n'est pas adaptée aux priorités et aux besoins de capacité nationaux.

En Tanzanie, la gestion de l'aide fait partie intégrante du programme de réformes économiques en cours. L'aide est destinée au développement de l'infrastructure et des ressources humaines, à l'amélioration de la gouvernance et à la promotion de l'investissement privé. Cette approche nous permettra de nous libérer de notre dépendance à son égard à mesure que nous irons de l'avant. ■

«L'aide est destinée au développement de l'infrastructure et des ressources humaines, à l'amélioration de la gouvernance et à la promotion de l'investissement privé.»